

Rétrospective des politiques mémorielles en Tunisie à travers l'histoire des statues et des monuments (XIXe-XXe siècles)

Habib KAZDAGHLI*
Université de Tunis-Manouba

En 2006, la Tunisie fêtait le cinquantième anniversaire de son indépendance acquise après une lutte contre la présence coloniale française qui a duré de 1881 à 1956. Tout au long des cinquante dernières années, le pays s'est donné pour objectif primordial d'éradiquer les séquelles du colonialisme. Cette période sombre de l'histoire du pays était en fait une période de misère et grande souffrance. Avec l'indépendance, c'est une nouvelle ère qui commence avec un régime politique dirigé par le président Bourguiba dont la politique est fondée sur deux principes majeurs : l'avenir du pays et son passé. Ce dernier mettra en avant le rôle qu'il a joué dans l'un et l'autre : ayant gouverné le pays pendant plus de trois décennies, le président a lui-même souvent répété dans ses discours que son pouvoir tenait plus à la « légitimité historique » qu'à la légitimité des urnes. Or, le recours constant au passé, aussi bien dans sa dimension « souvenir » destinée à être retenue par la mémoire collective, que dans sa dimension « oubli » qu'on a voulu occulter, constitue toujours une composante essentielle de ce que la politique officielle appelle : la mémoire nationale.

Étant donné que la période que nous nous proposons d'étudier dans cette recherche a connu des grands changements, nous estimons qu'un regard rétrospectif sur les différentes politiques mémorielles qu'a connues la Tunisie au long du XXe siècle est indispensable. Aussi, notre intérêt pour le passé concernera-t-il autant la longue période coloniale, que l'histoire de la Tunisie indépendante et s'arrêtera en 2000. Disons, pour préciser, que la Tunisie a été elle-même considérée comme un champ d'expérimentation de la colonisation, comme lieu de mémoire.

Le 16 mars 2006, juste quatre jours avant la commémoration officielle du cinquantenaire de l'indépendance, la Revue *Réalités*, un hebdomadaire francophone publiait un entretien avec l'historien Abdeljalil Témimi. L'entretien qui se déroulait librement sans aucune censure, portait sur cette période de l'histoire de la Tunisie indépendante et le rôle qu'y avait joué Bourguiba, premier président de la Tunisie indépendante. Cependant, suite à la publication de l'entretien, l'historien fut vivement attaqué par un fan de Bourguiba qui l'accusait d'avoir voulu effacer la mémoire du grand leader, en critiquant sans cesse l'œuvre de ce dernier. Il lui reprochait aussi d'avoir voulu porter atteinte à la mémoire nationale, voire de faire oublier le grand leader et « père de nation ». En fait, de nos jours, Bourguiba est presque méconnu des nouvelles

* **Habib Kazdaghli** est professeur d'histoire contemporaine et mène des recherches autour des axes suivants : histoire et mémoire du mouvement ouvrier, des femmes, des minorités et des communautés dans la Tunisie contemporaine. Il a été responsable de l'Unité d'histoire orale à l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National (1992-1997) et président de la commission du Mastère *Histoire et civilisation du Monde méditerranéen* de la Faculté des Lettres de Tunis-Manouba (2002-2006). Actuellement, il est responsable de la Section *Histoire et mémoire* au sein du Laboratoire « Régions et ressources patrimoniales Tunisie » dirigé par le professeur Abdelhamid Larguèche.

générations et la politique actuelle joue là le premier rôle : elle chercherait à introduire un équilibre mémoriel et à relativiser les données du passé. Ce travail est perçu par certains comme une entreprise délibérée pour faire oublier Bourguiba et l'effacer de l'histoire du pays. La nouvelle politique mémorielle inaugurée environ depuis 1987, date du changement de président, est conçue dans le contraste par rapport à celle menée durant le règne de Bourguiba. En effet, durant trois décennies (1956-1987), tout a été fait pour le rendre présent partout à travers des monuments, des statues, des photos. Son nom était donné à des rues, des places de villes et de villages, des établissements... Notre réflexion dépassera le cadre des cinquante dernières années pour faire le point sur les différentes politiques mémorielles en Tunisie, depuis l'établissement du protectorat jusqu'à l'année 2000, année de la mort de Bourguiba.

Les éléments présentés ici s'inscrivent dans le cadre d'un travail plus large que nous menons sur les lieux de la mémoire coloniale en Tunisie. En remontant vers la période coloniale, nous essayerons de nous interroger, si la politique mémorielle de la Tunisie indépendante, n'a pas des points communs avec celle poursuivie par les autorités coloniales. Notre travail se situe dans le prolongement des travaux de Pierre Nora sur les lieux de mémoire, du séminaire de Bogumil Koss et Philippe Joutard sur la mémoire et les écrits, de F. Choay sur le patrimoine. Ce travail s'inspire également d'une recherche menée par Michel Bruneau et K. Papoulidis sur la mémoire de l'hellénisme réfugié après la grande catastrophe d'Asie mineure¹. Nous basons sur une définition du monument partagée depuis longtemps par les chercheurs : « Par monument, on entend une œuvre créée de l'homme et édifiée dans le but précis de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir de telle action ou de telle destinée »². Aussi, la fonction du monument (statue, buste, plaque commémorative, nom de rue) est-elle selon Choay, d'interpeller la mémoire, d'inviter les hommes à « se remémorer ou à faire remémorer à d'autres générations, des personnes, des événements, des sacrifices des rites ou des croyances »³. Le rôle du monument est de « contribuer à faire revivre au présent un passé englouti dans le temps »⁴.

En Tunisie, la colonisation a construit sa propre mémoire : elle a voulu assurer son hégémonie à travers des monuments illustrant ses réalisations. Le régime politique né de l'indépendance a voulu décoloniser cette histoire et perpétuer sa lutte en instaurant une nouvelle mémoire. Le travail de recension de ces monuments en est encore à ses débuts⁵. Il s'agit de voir sur la longue durée les signes de continuité et de rupture dans la mise en place de ces monuments. Dans quel contexte vont se produire ces érections et ces déboulonnages dans l'espace de la ville ? Quelles étaient les motivations et les objectifs pour chaque étape de l'histoire du pays ?

¹ Bruneau (Michel) et Papoulidis (K.), *La mémoire de l'hellénisme réfugié : les monuments commémoratifs en Grèce (1936-2004)*, Thessalonique, 2001.

² Riegl (Aloïs), *Le culte moderne des monuments*, première édition en all. 1903, réédité en français, Paris, Seuil, 1984, p. 35.

³ Choay (F.), *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, 1992, p. 15.

⁴ Ibid., p. 22.

⁵ Signalons à ce propos le premier recensement fait pour la période coloniale fait par Dupuy (Aimé) dans son article, « Esquisse d'une histoire des statues et monuments français d'Afrique du Nord au cours de l'ère coloniale », in *l'Information historique*, N° 3, mai-juin 1973, pp. 122-127.

I - La colonisation et sa mémoire : les références et les symboles (1881-1956)

Dès le début de la présence française en Tunisie, on procède à la construction de quartiers « européens » aux côtés des villes historiques. Le nouvel espace urbain, habité majoritairement par des populations d'origine européenne, est marqué par une architecture constituée d'avenues, de rues, de places, de monuments semblables à ceux qui existaient dans les villes métropolitaines. Les voyageurs étrangers relèvent beaucoup de ressemblances entre les nouvelles villes et les villes françaises de province. Cependant, en plus des imitations des villes métropolitaines, les autorités coloniales s'emploient à doter ces espaces d'une mémoire « locale » et cela donne dans le paysage urbain un rôle à tous ceux qui ont contribué à la mise en place du projet colonial en Tunisie.

Rappelons qu'avant même l'établissement du protectorat en 1881, les Français ont cherché à ériger des monuments historiques rappelant la mémoire de la présence chrétienne en Tunisie. La première tentative de ce genre a suivi la fin de la conquête d'Alger en 1830. De retour de la campagne d'Alger, à la fin du mois de juillet 1830, un nouveau traité fut conclu avec le Bey Hussein de Tunis. Outre le rappel des anciens traités, le nouveau texte signé a comporté un article additionnel, gardé secret, autorisant la France à ériger un monument à la mémoire de Saint-Louis, mort à Carthage en 1270⁶. La seconde initiative en vue de dicter une action mémorielle a pris la forme d'une intervention auprès des autorités beylicales pour qu'elle change la présentation d'un monument local érigé depuis 1561 sur la plage de Houmt-Souk (Djerba) sous la forme d'un amas de crânes de soldats espagnols qui avaient péri dans la bataille dirigée par Darghout Pacha. Ahmed Bey finit par accepter en 1848, qu'à la place des crânes, un monument plus neutre soit érigé au même endroit où se trouvaient les crânes avec une inscription rappelant les faits⁷.

Au lendemain de l'établissement du protectorat dans l'extension des villes nouvelles dites européennes, construites le plus souvent aux côtés des cités historiques, (appelées désormais, villes arabes ou médinas), les autorités coloniales vont doter ces nouveaux espaces urbains d'une nouvelle mémoire. Ainsi, les nouvelles artères vont porter les noms d'hommes politiques français ayant joué un rôle dans la conquête de la Tunisie ou qui ont été des contemporains du fait colonial. Ce n'est pas un hasard si l'axe principal autour duquel s'était constituée la nouvelle ville de Tunis, qui a porté au départ le nom de promenade de la Marine, va porter au tournant du XXe siècle, le nom de Jules Ferry, l'artisan de l'expédition de la Tunisie en 1881. Aussi une place située au bout de la même avenue est baptisée Place Jules Ferry. Une grande cérémonie est organisée le 24 avril 1899 à l'occasion de l'inauguration de la place à laquelle avaient été conviés le ministre français des Travaux publics (M.Krantz) et deux sous-secrétaires d'État (MM. Mougeot et Legrand), ainsi que la veuve de Jules Ferry. Une statue à la mémoire de Jules Ferry sera érigée en 1911 au milieu de cette place. Œuvre du sculpteur Antonin Mercié qui après avoir doté du même Jules Ferry, sa ville natale de Saint-Dié (1896) et Haiphong (1904), produit la statue suite à une commande du conseil municipal de la ville de Tunis. Placé en hauteur, le monument est entouré au bas par des statuettes représentant une bédouine, un colon et aussi un

⁶ Voir notre étude sur « La Chapelle "Saint-Louis" à Carthage 1830-1950 : Visées coloniales et domination symbolique », in *Revue d'Histoire Maghrébine*, N° 89-90, Publication de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information - Zaghouan, mai 1998, pp. 87- 95.

⁷ Wood, John, « Grisly business in Djerba », *The Sunday Times*, March 17, 2002.

écolier regardant vers le haut en direction de Jules Ferry⁸ (en honneur de son rôle dans la diffusion de l'enseignement). Plusieurs autres cités de la Régence auront par la suite des rues portant le nom de l'artisan de la colonisation de la Tunisie. De même, dans le nord du pays, une nouvelle cité, une création coloniale devenue célèbre par son arsenal, est baptisée Ferry-ville. Dans le même ordre, les noms des présidents successifs de la République française ont été portés sur des rues, des places, des établissements scolaires des villes tunisiennes. C'est ainsi que le principal établissement scolaire de Tunis portera le nom du Président Carnot⁹. Un collège de filles du centre-ville de Tunis portera le nom du Président Armand Fallières¹⁰, un collège technique portera le nom du président Emile Loubet¹¹. D'autres hommes politiques, de sciences, de l'armée ayant vécu en métropole se sont vus, eux aussi, octroyer des noms dans les différentes villes de la Régence. Il s'agissait pour les concepteurs de ces opérations de faire croire à la continuité territoriale entre la colonie et la métropole et d'éviter toute sensation de dépaysement aux populations européennes venues s'installer dans ce pays. Témoignant de l'importance de toutes ces traces, un voyageur de passage dans la Régence écrit que la ville de Tunis ressemble par beaucoup d'aspects à une ville de province.

Le travail de mémoire gagne les soldats de l'armée française ayant participé à l'expédition de 1881 ou ayant été victimes d'une agression de la part des « indigènes » lors des opérations de « pacification du pays ». Ainsi, « l'héroïsme » et la force de ces combattants devaient être transmis ou rappelés aux générations futures, à travers l'inscription de leurs noms sur des édifices publics ou sur des noms de rues. Les résidents généraux qui ont été les véritables maîtres de la politique coloniale ont vu leur œuvre glorifiée à travers des plaques ou des monuments de reconnaissance à leur mémoire. Ainsi, « l'habile » Roustan qui a préparé, depuis sa nomination en 1874 comme consul à Tunis, l'établissement du protectorat, a vu son nom placé sur une avenue de la ville de Tunis¹². Son successeur, Paul Cambon, vrai premier Résident général de France à Tunis¹³, a eu droit à une place et à une statue dans la capitale de la Régence juste en face de l'Institut Pasteur. Le Résident Massicault (décédé dans la Régence en 1892¹⁴) succéda à Cambon et son nom fut donné à un centre de colonisation agricole non loin de Tunis¹⁵. Dans la

⁸ *Le Petit Matin*, 19 octobre 1956. Cet historique de la statue a été publié par le journal en marge de la description de son déboulonnage qui a eu lieu le 18 octobre 1956. Voir aussi, Dupuy, Aimé « Esquisse d'une histoire des statues et des monuments français d'Afrique du Nord au cours de l'ère coloniale », in *l'Information historique*, N° 3, mai-juin 1973, pp. 122-127, *Le dictionnaire de la colonisation française*, (sous la direction de Claude Liauzu), 2007 (article lieux de mémoires de la colonisation).

⁹ Hayoun, Lina (Direction et coordination), *Annuaire International Lycée Carnot de Tunis*, Paris, 2006, p.8. On y lit dans l'historique du lycée que le 2 novembre 1889, les Pères Blancs jusque-là propriétaires l'établissement, le cèdent à l'administration française. Le lycée qui s'appelait Saint Charles prend alors le nom de Sadiki en hommage au Bey Sadok. Pour éviter la confusion avec le collège Sadiki déjà existant depuis 1975, le lycée se dénomme Lycée de Tunis en 1893. En 1894, le Conseil des Ministres lui donne le nom de Carnot pour honorer, Sadi Carnot le président de la République assassiné.

¹⁰ Le Président Armand Fallières visita la Tunisie en 1911.

¹¹ Le président Loubet a visité la Tunisie au cours de l'année 1903.

¹² C'est à suite du déplacement des chemins de fer Rubbatino que va apparaître sur les mêmes lieux en 1908, l'avenue Roustan reliant la Zone du Passage à la Place de la Résidence.

¹³ Paul Cambon est né en 1843. Il était un proche de Jules Ferry. Il a exercé les fonctions de Résident de France du 18 février 1882 jusqu'en 1885, date à laquelle il fut nommé ambassadeur de France à Madrid.

¹⁴ Justin Massicault, né en 1838. Il a eu une grande carrière dans le journalisme en France. En 1885, il est nommé Résident de France en Tunisie où il est resté six et y mourir, le 5 novembre 1892.

¹⁵ Situé à 28 Km de Tunis sur la route qui va vers l'Ouest du pays. Centre agricole important pour l'élevage et le vignoble.

ville de Bizerte, il lui fut élevé un buste en signe de reconnaissance, car c'est lui qui présida en 1891 la cérémonie de l'inauguration du port de cette ville¹⁶. Des rues, des avenues à Tunis, Bizerte, Mahdia, Sfax et Kairouan¹⁷ portèrent par la suite le nom de Massicault. De même, le Résident Stephen Pichon¹⁸ a vu son nom octroyé à une rue à Tunis, à la place centrale de la ville de Sousse, de même qu'un bourg agricole de la région de Kairouan fut baptisé Pichon¹⁹. D'autres statues et monuments viendront orner le paysage des villes en signe de reconnaissance à ceux qui ont joué un rôle dans la gestion politique et administrative de la Régence ou bien fait une découverte importante ayant rendu service à la richesse de la Tunisie. Outre les résidents généraux qui ont successivement gouverné le pays au nom de la France, les mêmes honneurs ont été octroyés aux personnalités ayant joué un rôle dans tel ou tel domaine de la mise en place du projet colonial. Des initiatives ont été prises au niveau de certaines villes pour honorer l'action d'une personne célèbre : la ville de Sfax s'est montrée très reconnaissante à Philippe Thomas (1843-1910), le découvreur des phosphates. En effet, c'est lui qui a « le 18 avril 1885 fait jaillir du sol tunisien des richesses inépuisables, en découvrant près de Gafsa, au pied du Djebel Selja d'immenses gisements de phosphate de chaux, substance si précieuse pour notre agriculture »²⁰. Le nom Philippe Thomas va être donné à la Gare du centre minier de Metlaoui²¹ dans le bassin de Gafsa (Sud-ouest de la Tunisie). La ville de Sfax, principal port d'exportation de cette matière première et où se trouvait le siège social de la Compagnie qui exploitait le gisement, lui rendit hommage de son vivant. Aussi, le 20 février 1899 la municipalité de la ville donna le nom de Philippe Thomas à une des rues de la ville. Suite à son décès survenu à Moulins²² le 12 février 1910, les Sfaxiens décidèrent très rapidement de lui rendre hommage. À cet effet, un comité en vue de l'exécution d'un monument à la mémoire de Philippe Thomas s'est constitué à Sfax et il fut aidé dans cette tâche par un comité d'honneur²³. Pour les initiateurs de l'opération, « la ville de Sfax ne saurait oublier tout ce qu'elle doit à Philippe Thomas...la ville qui a déjà donné le nom de Philippe Thomas à l'une de ses plus belles rue veut, en témoignage à son éternelle reconnaissance et de son admiration perpétuer pour les contemporains et les générations futures, la noble figure de son bienfaiteur et du soldat, en lui élevant un buste, sur sa place principale »²⁴. Une campagne active de collecte d'argent a permis la création d'une statue imposante qui fut érigée dans un square de la ville²⁵. Les travaux commencèrent le 23 septembre 1912 et le

¹⁶ Gharsallah, (Fayçal), *Les Français de Bizerte et sa région face à la décolonisation (1954-1964)*, Mémoire de DEA, soutenu à la faculté des Lettres de Manouba, le 17 juillet 2006, p. 101.

¹⁷ Lambert, Paul, *Dictionnaire illustré de la Tunisie*, éditions Saliba et fils, Tunis, 1912, p. 280.

¹⁸ Nommé à Tunis en 1900, il y resta 4 ans. C'est au cours de son mandat que le président Émile Loubet visita la Tunisie en 1903 et accompagna le Bey lors de sa visite en France en 1904.

¹⁹ Situé à 55 km au sud de Kairouan. C'était un centre de colonisation sur les bords de l'oued Merguellil. Une belle forêt d'olivier et une terre propre à toutes cultures.

²⁰ Lettre circulaire diffusée par le comité sfaxien constitué pour la construction du monument à la mémoire de Philippe Thomas.

²¹ D'après le *Dictionnaire Lambert*, op. cit., p. 326 : « Le nom de Philippe Thomas a été donné à l'ancienne gare de Métlaoui en mémoire de l'inventeur des mines de phosphates qui ont donné à la Tunisie et à cette région en particulier une activité et une prospérité jusqu'alors inconnues ».

²² À Moulins où il avait pris sa retraite, ses obsèques y furent célébrées dans la cathédrale de la ville le 15 février 1910.

²³ Le comité d'exécution était présidé par Gérard, président délégué de la municipalité de Sfax, et comprenait notamment M. Bouché, M. Bena, M. Treuvel, M. Bureau. Le comité d'honneur comprenait notamment le contrôleur civil, le vice-consul de France, M. Pell...

²⁴ *Dépêche sfaxienne* du 24 septembre 1912.

²⁵ Ibid.

monument fut inauguré en grande pompe, le 26 avril 1913. Après lui avoir donné son nom à l'une de ses rues, la ville de Tunis, a aussi décidé d'honorer « l'inventeur des phosphates ». Un comité s'est formé en 1912 pour l'érection d'un monument²⁶ qui a été inauguré en 1914 dans le square qui se trouve en face de la gare. La ville de Sfax avait également honoré Paul Bourde, qui a été à l'origine d'une autre richesse de la ville à savoir son importante oliveraie. Bourde était journaliste dans *Le Temps* lorsqu'il fut chargé de la Direction de l'Agriculture en Tunisie. On a maintes fois conté comment, jeté un jour à bas de son mulet, il s'aperçut que la bête avait buté contre un fragment de moulin à huile, et comment, observateur perspicace, il constata que de nombreux débris semblables parsemaient la campagne. Qui dans ces régions dit moulin à huile dit oliviers. C'est à la reconstitution de l'oliveraie alors disparue que Bourde s'appliqua. À cette œuvre qui permit la mise en valeur d'immenses régions jusque-là presque désertique, il se consacra dans un total esprit de désintéressement²⁷. La ville de Tunis a également érigé en 1936 une statue à la mémoire de Victor de Carnières qui a été pendant longtemps le porte-parole des colons français établis en Tunisie²⁸. Une statue de Roland Garros (1888-1918) est élevée en 1924 à Bizerte en signe de reconnaissance pour la traversée de la Méditerranée en avion, sans escale, qu'il a pu effectuer en 1913 de Saint Raphaël jusqu'à Bizerte²⁹. Les ecclésiastiques seront eux aussi honorés. Ainsi, le cardinal Lavignerie inhumé à Carthage le 8 décembre 1892 eut droit à deux statues³⁰ : la première statue du cardinal fut placée dans le mausolée construit en son nom à l'intérieur de la Cathédrale de Carthage. L'exécution du mausolée a été confiée au sculpteur Gustave Crauk, célèbre à l'époque et qui avait déjà réalisé un buste du cardinal. L'inauguration du mausolée a eu lieu le dimanche 29 janvier 1899, en présence du Résident Millet. Une autre statue de Lavignerie sera érigée à sa mémoire en 1925, date de la célébration du centenaire de sa naissance. À cette occasion, trois statues, œuvre du sculpteur Vézien, sont érigées au Vatican, à Alger et à Tunis. Le choix de la place à Tunis était plus délicat : après avoir souhaité installer la statue devant la cathédrale sur la place de la Résidence, les autorités religieuses finirent par accepter la décision du conseil municipal qui avait décidé de l'ériger sur la place de la Bourse, à l'entrée de la ville arabe. Dans l'après-midi du 22 novembre 1925, la statue a été présentée à la foule sur le parvis de la cathédrale avant d'être transportée le lendemain sur la Place de la Bourse qui portera désormais le nom de la place Lavignerie³¹. Enfin, comme dans toutes les villes de France, plusieurs villes de la Régence se virent édifier des monuments aux morts, à la mémoire des combattants qui périrent dans la Grande guerre. Ces lieux de la mémoire étaient censés rappeler tous ceux qui ont pris part à cette guerre et ont défendu l'honneur de la France, indépendamment de leur origine, d'autant plus que plusieurs milliers de Tunisiens musulmans

²⁶ *Dictionnaire Lambert...*, op. cit., p. 399.

²⁷ *Le Monde* du 7 janvier 1957, page 2 : « Paul Bourde est expulsé de Sfax ». L'article paraît au moment de l'enlèvement de la statue de Paul Bourde, il est signé par Robert Gauthier.

²⁸ Victor de Carnières, né le 26 février 1849 à Maubeuge. Il est venu s'installer en Tunisie en 1884 comme agriculteur dans la région de Soliman (30 Km de Tunis). Il joua un rôle important dans le journalisme d'opinion pour défendre les intérêts des grands colons. Il a successivement dirigé trois journaux « la Tunisie », « La Tunisie française » et en dernier lieu « Le colon français ». Pendant de longues années, il fut le porte parole du parti des prépondérants.

²⁹ Gharsallah, Fayçal, *Les Français de Bizerte...*, op. cit.

³⁰ Les statues de Lavignerie ont eu droit à un très bel article bien fouillé et documenté signé par notre cher disparu Pierre Soumille, « Le souvenir du cardinal Lavignerie (1825-1892) à travers l'histoire de ses statues, passées et présentes, érigées en France et au Vatican, en Algérie et en Tunisie », In *La Diaspora sfaxienne*, N° 29, 1995, pp. 4-28. La partie de ce travail relative aux deux statues du cardinal Lavignerie s'est basée pour l'essentiel sur l'article de Pierre Soumille.

³¹ *Ibid.*, p. 18.

avaient été mobilisés aussi bien sur les différents fronts d'Europe que pour aller travailler dans les usines d'armement. Ainsi, des monuments aux morts ont été édifiés à Tunis, à Sfax³², à Béja, à Bizerte³³ à Sousse.

Quel sort sera voué à tout cet édifice mémoriel par les nouvelles autorités tunisiennes qui prennent le pouvoir au lendemain de la décolonisation ? L'indépendance de la Tunisie survenue au mois de mars 1956, va sonner le glas pour toute cette politique mémorielle mise en place par les autorités françaises et qui a tant glorifié l'œuvre coloniale et essayé de faire croire à la pérennité de la présence française en Tunisie. En effet, dès les premiers mois de la prise du pouvoir par les nationalistes, un grand intérêt fut accordé aux noms des rues et aux statues. Le changement politique peut être annoncé par les changements des symboles et des monuments³⁴.

II - L'indépendance de la Tunisie et les moments de la remise en cause de la mémoire coloniale.

A – Rues, places publiques débaptisées et statues déboulonnées de la période coloniale.

Durant la période transitoire qu'avait vécu la Tunisie suite à la signature le 3 juin 1955 des conventions accordant au pays le statut de l'autonomie interne, et avant même la proclamation de l'indépendance (20 mars 1956), plusieurs initiatives « mémorielles » ont été prises par le nouveau gouvernement pour marquer le changement de régime. C'est ainsi que le 4 décembre 1955, des funérailles nationales sont organisées, pour déplacer la dépouille du leader syndicaliste Farhat Hached, (assassiné le 5 décembre 1952) de son île natale (Kerkennah) à la capitale : un mausolée fut édifié à sa mémoire à la Kasbah. Au début du mois janvier 1956, les Tunisiens furent appelés à élire une assemblée constituante chargée de la rédaction d'une constitution pour un pays débarrassé de la tutelle coloniale. C'est dans ce contexte que dès le début du mois de mars 1956, certains journaux s'étaient fait l'écho de rumeurs et de mouvement d'opinion relatifs à la nécessité de modifier les signes visuels rappelant le régime colonial. Parmi les questions urgentes et concernant le changement des noms de rues, il y avait celle du nom de l'artère centrale de capitale qui portait le nom de Jules Ferry³⁵. La question est à nouveau soulevée à la fin du mois d'avril 1956. Il est vrai qu'entre temps, la Tunisie, devenue à partir du 20 mars un État indépendant, s'est dotée d'une assemblée législative suite aux élections du 25 mars et d'un nouveau gouvernement présidé par le grand leader nationaliste Habib Bourguiba. Les changements étaient indéniablement qualitatifs, mais l'évolution sur le terrain ne pouvait se

³² Il était situé sur la place en face de la Municipalité (l'hôtel de ville actuel), il fut inauguré le 11 novembre 1925 en présence de la fanfare (7 hommes) du 4^e Régiment de spahis tunisiens. Il occupait la place d'une vasque qui s'y trouvait initialement. Après la Seconde Guerre mondiale, il fut, semble-t-il, légèrement déplacé mais resta face à la municipalité.

³³ Le monument aux morts a été érigé devant le siège du contrôle civil de Bizerte.

³⁴ Milo (Daniel), « Le nom des rues », in *Les lieux de mémoire*, (Sous la direction de Pierre Nora), p. 1888.

³⁵ *Le Petit Matin* du 7 mars 1956 publie un entrefilet intitulé : « L'avenue Jules Ferry deviendra-t-elle l'Avenue Moncef Bey ? », dans lequel on lit notamment : « La débaptisation de la plupart des artères de Tunis serait actuellement à l'étude par les services municipaux intéressés. La première des grandes avenues de la capitale qui changerait d'appellation serait l'avenue Jules Ferry qui prendrait le nom d'Avenue Moncef Bey. On sait que le nom du regretté souverain devait être donné après délibération du conseil municipal de Tunis à l'un des boulevards de ceinture de la médina, mais cette décision n'avait pas reçu d'application. Devant cette apathie des services administratifs de l'époque, le nom de Moncef Bey serait donné à la première artère de Tunis, l'avenue Jules Ferry.

mettre à la même vitesse. Aussi, l'action immédiate contre les symboles de la mémoire coloniale apparaissait comme la voie la plus efficace pour s'attaquer aux traces de ce passé et de montrer ainsi les premiers signes effectifs de la rupture totale avec cette période.

Le projet s'exprima au départ à travers des rumeurs et des hésitations concernant les décisions à prendre et aussi dans des déclarations contradictoires des responsables sur le sujet. Questionné par les journalistes, le cheikh El Médina (président du conseil municipal de la ville de Tunis) annonce que les plaques avaient été déposées par erreur et que l'arrêté n'était pas encore signé par le ministre. De sa part, Bourguiba, (le nouveau chef du gouvernement) déclare qu'il ignorait tout de l'affaire. Deux quotidiens français, *France-soir* et *le Monde*, qui suivaient d'une manière attentive les détails de la vie politique du jeune État indépendant, ont publié des informations sur ces changements qu'ils ont dû rectifier par la suite³⁶.

Cependant, quelques jours plus tard, la rumeur sur les éventuels changements des noms de rue refit surface. Le fait nouveau est que les hauts responsables n'hésitaient plus à confirmer et à justifier de telles opérations. Sur le sujet, le journal *Le Monde* s'adressa directement au président du gouvernement en prenant le soin de préciser que les changements des noms de rues, la dépose envisagée des statues... sont en contradiction « avec une politique de coopération à l'égard de la France et d'apaisement à l'égard des Français et étrangers vivant en Tunisie ». Bourguiba répondit intelligemment « qu'une coopération véritable entre la France et la Tunisie devait commencer par tenir compte des susceptibilités du peuple tunisien »³⁷. Cependant, il précisa à son tour que les deux statues du Cardinal Lavignerie et de celle de Jules Ferry feraient l'objet d'un accord conclu dans l'amitié avec le représentant de la France et avec les hautes autorités catholiques³⁸.

De la toponymie urbaine, disparurent l'un après l'autre les noms des hommes d'État français, de gloires militaires de l'ancienne métropole, de résidents généraux, de provinces et de villes françaises. La première cible de la nouvelle politique mémorielle inaugurée par le jeune État indépendant fut la statue du cardinal Lavignerie enlevée le 8 mai 1956. En plus des descriptions et des photos relatant le déroulement de cette opération à laquelle assista une foule nombreuse, les journaux avaient publié des extraits des lettres échangées par le président du conseil tunisien et

³⁶ *France-soir*, du 29 Avril 1956, article d'Albert Cohen-Hadria, qui décrit ce qu'il a appelé « la valse des plaques indicatrices dans les rues de Tunis ». Dans ce mouvement précipité, la place de la Résidence était devenue, la place de l'indépendance. L'Avenue Jules Ferry, devenue l'Avenue Habib Bourguiba. Un tronçon de l'avenue de Paris prend le nom de Lamine Premier, l'Avenue de Carthage celui de Moncef Bey, l'Avenue Roustand et la rue de Rome prenant le nom de Hédi Chaker, trésorier du Néo-Destour, assassiné en septembre 1953. La rue des Maltais deviendra rue du Docteur Habib Thameur. Un tronçon de la rue de Rome prendra le nom de l'École de l'Alliance. Un boulevard de la ville arabe s'appellera Farhat Hached. La Place du palais gouvernemental s'appellera Place du 2 mars 1934. De son côté, le journal *Le Monde* du 28 avril 1956, a dû rectifier dans sa dernière édition de la journée, une première information parue dans la première édition de la même journée et annonçant que les principales artères de la ville européenne avaient changé de nom ce matin. On apprenait au début de l'après-midi de la même journée, que les nouvelles plaques indicatrices déjà posées venaient d'être ôtées par les soins de la municipalité.

³⁷ *Le Monde*, 3 mai 1956, Bourguiba considère inacceptable, désormais, une statue du Cardinal Lavignerie placée à l'entrée de la ville arabe avec le geste brandissant la croix, de même qu'une statue de Jules Ferry qui rappelle l'homme qui symbolise la conquête de la Tunisie. Il en va de même pour certains noms de rue.

³⁸ *Le Petit Matin*, 5 mai 1956, informe que le secrétaire d'État à l'information a annoncé le 4 mai que le S.G. Monseigneur Perrin, Primat d'Afrique, après un échange de lettres et un entretien qu'il a eu avec le Président du conseil, a donné son accord pour que la statue du cardinal Lavignerie soit transférée à Carthage.

Monseigneur Perrin³⁹. Après son transfert à Carthage, la statue va rester plusieurs années dans le jardin du scolasticat des Pères Blancs non loin du musée Lavigerie. Mais ces bâtiments de Carthage vont être cédés à l'État tunisien en vertu du *modus vivendi* de juillet 1964. Dans la précipitation qui suivit l'application de cet accord, la statue finit, sur l'initiative des Pères Blancs, découpée au chalumeau⁴⁰.

Cependant, force est de constater qu'en même temps qu'on enlevait les monuments qui pouvaient apparaître comme des symboles de la période coloniale, on continua à commémorer des fêtes propres à cette période. Et, malgré la contradiction que cela pouvait représenter pour l'esprit des temps nouveaux que la Tunisie semblait inaugurer, il n'en reste pas moins que ce choix relevait d'une tactique du nouveau gouvernement qui, tout en combattant la colonisation, voulait se montrer vis-à-vis des Européens moderne et ouvert aux autres cultures. C'est ainsi, que fut commémorée la journée du 8 mai 1943 marquant la « libération de Tunis » des troupes allemandes. A cette occasion, Bourguiba, accompagné d'un représentant français, se rendit au mausolée du soldat inconnu qui se trouvait sur la place de la résidence pour y déposer une gerbe de fleurs⁴¹. De même, le gouvernement se fit représenter en juin 1956 à la cérémonie de l'inauguration de la nouvelle église russe⁴². Cette forme de coexistence des commémorations ne survit que pour une courte période puisqu'au bout de quelques semaines, cette même place de la Résidence se vit changer de nom et il en va de même pour l'avenue principale où elle se trouvait. Le second nom de lieu de mémoire illustre touché par le mouvement fut l'avenue Jules Ferry qui portera désormais le nom d'Habib Bourguiba. Paul Sebag écrira à juste titre que « le nom de l'artisan du Protectorat céda la place au nom de celui qui y avait mis fin »⁴³. Les nouvelles autorités continuèrent à donner plus de visibilité et de sens à cette opération en la faisant coïncider avec une autre date, celle du 1^{er} juin, jour du premier anniversaire du retour triomphal du leader Habib Bourguiba. Cette journée fut célébrée comme étant à la fois la fête nationale et celle de l'indépendance. Une grande cérémonie fut organisée à cette occasion et l'avenue Habib Bourguiba (anciennement av. Jules Ferry) fut inaugurée, de même pour la Place de l'indépendance (anciennement place de la résidence)⁴⁴. Quelques mois plus tard, et dans un contexte marqué par la crise de Suez, la statue de Jules Ferry⁴⁵ fut ôtée dans la nuit du 17 au 18

³⁹ *Le Monde*, 10 mai 1956. Mgr Perrin archevêque de Carthage a envoyé au Président du conseil une lettre disant notamment : « En répondant par ce geste au sentiment que vous avez exprimé, je désire contribuer à assurer une bonne entente entre les diverses nationalités et les différentes religions qui existent en Tunisie ». De son côté, M. Habib Bourguiba avait écrit : « En répondant aussi simplement, aussi spontanément et aussi nettement au désir de mon peuple, vous avez une fois de plus fait montre de cœur et vous avez effectivement contribué à assurer une bonne et durable entente entre les différentes religions qui coexistent en Tunisie ».

⁴⁰ Soumille, « Le souvenir du cardinal Lavigerie (1825-1892) à travers l'histoire des ses statues... », op. cit., p. 26.

⁴¹ *Le Petit matin*, 9 mai 1956. Le journal décrit la cérémonie en première page en même temps qu'elle décrit dans un autre coin de la même page où elle a relaté l'enlèvement de la statue du Cardinal Lavigerie.

⁴² Voir notre recherche sur « la communauté russe de Tunisie 1920-1956 », in *Rawafid*, revue de l'Institut Supérieur de l'Histoire du mouvement national, N° 3, 1998.

⁴³ Sebag Paul, *Tunis, Histoire d'une ville*, L'harmattan, Paris, 1998, p. 626.

⁴⁴ *Le Monde*, 2 juin 1956. Le journal signale cette inauguration, tout en rappelant que les plaques indicatrices de ces deux artères portant les nouvelles dénominations avaient été mises en place puis enlevées à trois reprises.

⁴⁵ Au moment de l'enlèvement de la statue de Jules Ferry au mois d'octobre 1956, le journal *Le Petit matin*, 18 octobre 1956, se fait l'écho d'une information selon laquelle la statue de Pasteur prendrait les lieu et place de Jules Ferry sur l'avenue Habib Bourguiba.

octobre 1956. L'opération fut confiée aux Travaux Publics⁴⁶ et la cérémonie eut lieu en présence de plusieurs hauts responsables du nouveau gouvernement et d'une foule nombreuse qui avait accompagné chaque étape du déboulonnage avec « un tonnerre d'applaudissements en scandant le nom du président Bourguiba et en chantant l'hymne néo-destourien »⁴⁷. Sur le plan symbolique, cette cérémonie semble avoir déclenché un double mouvement, quant au regard porté sur le passé et sur l'avenir : d'une part, la destruction d'une mémoire rivale (les symboles de l'État colonial) et d'autre part, la mise en place des éléments constitutifs d'une nouvelle mémoire nationale comme support du nouvel État-national.

B - La destruction d'une mémoire rivale.

L'intérêt pour les lieux de mémoire ne va plus s'arrêter : il va constituer un des éléments de la mobilisation autour des projets du nouveau gouvernement tant au niveau national que régional. Au mois d'octobre 1956, le roi du Maroc Mohamed V effectua une visite en Tunisie. Le voyage se déroula dans un contexte de crise avec la France : une délégation de leaders algériens devait venir à Tunis dans la même période. Mais l'avion était contraint par l'armée française à dévier son itinéraire en plein vol et d'atterrir à Alger où les chefs du FLN furent arrêtés. Outre les réunions officielles, le séjour du roi comporta un recueillement sur la tombe du grand leader syndicaliste Farhat Hached. Le Sultan du Maroc a également inauguré une avenue qui porterait désormais son nom⁴⁸ après avoir porté durant plusieurs décennies celui du célèbre homme politique français Gambetta, contemporain de Jules Ferry. Désormais, on ne ratait pas une occasion pour effectuer les opérations contre les signes rappelant la colonisation. Au mois de décembre 1956, le buste de Victor de Carnières fut à son tour retiré du square de Verdun⁴⁹. A partir, de janvier 1957, le mouvement toucha les statues qui avaient été érigées dans différentes villes du pays et qui pouvaient apparaître comme des symboles de la domination coloniale.

Le premier acte d'enlèvement est signalé dans la ville de Sfax. En effet, dans la nuit du 3 au 4 janvier 1957, les statues de Philippe Thomas et de Paul Bourde sont renversées de leur socle. Un article paru dans le journal *Le Monde*, relève que « deux statues de Français viennent d'être -sans grand ménagement- nous dit-on, enlevées de Sfax sur ordre des autorités tunisiennes. Celles de Philippe Thomas « inventeur » des gisements de phosphates de Gafsa, Metlaoui, Redeyef, celle de Paul Bourde « créateur » de la fameuse oliveraie, l'une des richesses les plus sûres du Sud tunisien »⁵⁰. Le monument érigé à Tunis place de la gare à la mémoire de Philippe Thomas va

⁴⁶ *Le Petit Matin* du 18 octobre 1956. le journal croit savoir que la statue de Pasteur prendrait les lieu et place de Jules Ferry sur l'avenue Habib Bourguiba.

⁴⁷ *Le Petit Matin* du 19 octobre 1956, après avoir décrit la cérémonie de l'enlèvement, note que les opérations ont été effectuées en un temps record nettement inférieur au temps qu'avaient nécessité les opérations de la statue Lavignerie : 2h contre 5h. Parmi les personnalités présentes : M. Zaouche, gouverneur de Tunis, Hajri, secrétaire général aux affaires étrangères, Ben Ghachème, chef de cabinet du ministre des Travaux publics, Hajri Moncef et Slim Ben Mustapha, attachés du cabinet du ministre des travaux publics et enfin des députés de la Constituante.

⁴⁸ *Le Petit Matin* du 25 octobre 1956.

⁴⁹ *Le Petit Matin* du 8 décembre 1956. Le journal profite de l'occasion pour rappeler le rôle joué par De Carnières en tant que principal porte-parole des prépondérants et son mépris pour les enfants du pays. Plusieurs de ses phrases haineuses sont citées par le journal.

⁵⁰ *Le Monde* du 7 janvier 1957, Robert Gauthier, « Paul Bourde est expulsé de Sfax », p. 2. Après avoir donné l'information l'auteur fait la comparaison entre ces gestes et ceux qui se sont déjà produits au Maroc pour conclure

subir, peu après, le même sort. Au mois de février de cette même année 1957, on procéda à l'enlèvement de la statue érigée à la mémoire de Paul Cambon, qui fut le premier résident général de France en Tunisie⁵¹.

Le même mois de février 1957, on commença à s'intéresser aux monuments édifiés à la mémoire des morts de la grande guerre. Il est difficile de pouvoir en l'état actuel de la documentation de pouvoir déceler les raisons immédiates de cette prise de décision qui concerna aux mois de février 1957 aux moins deux monuments aux morts. En effet, à deux jours d'intervalle les monuments de la ville d'Aïn Draham⁵² (Nord-Ouest de la Tunisie) et celui de la ville de Tunis furent enlevés malgré les protestations de l'Ambassadeur de France Georges Gorse auprès du gouvernement tunisien⁵³.

C - Une mémoire rapatriée en France et en Europe.

Il est intéressant de s'interroger sur le sort des statues enlevées de leur place d'origine et de savoir où elles ont été érigées. L'entreprise s'avère difficile : en effet, nous n'avons eu droit qu'à des bribes d'informations sur le sort alloué aux différents monuments déboulonnés au lendemain de l'indépendance de la Tunisie. D'une façon générale, les monuments devaient suivre le mouvement de départ des colonies européennes. Ceux qui ont pu être sauvés de la destruction auraient été rapatriés en France et c'est en métropole que ces monuments devaient continuer à servir comme symboles de la mémoire coloniale.

Deux jours après la signature du *modus vivendi* entre le gouvernement tunisien et le Vatican, (juillet 1964) le cercueil du cardinal Lavignerie, retiré de son caveau, fut transporté à Rome et installé le 14 juillet dans la crypte de la maison mère de la Société des missionnaires d'Afrique. Le Mausolée sera démonté en juillet 1964 et envoyé en France à Vals-près-le Puy (Haute Loire) où s'était replié depuis 1962 le Scolasticat de Carthage. De même, suite à l'accord conclu en mai 1956 entre le gouvernement tunisien et le Mgr Perrin, la statue qui se trouvait à l'entrée de la ville arabe, fut transférée à Carthage⁵⁴ et elle restera pendant plusieurs années dans le jardin du scolasticat des Pères blancs. Cependant, dans la précipitation qui a suivi l'application du *modus*

avec amertume que : « Cette inconvenance fait partie des gestes gratuits et stupides dont le Maroc, lui non plus, n'a pas été exempt, mais qu'il semble aujourd'hui regretter puisque l'éloge public du Maréchal Lyautey y est de nouveau autorisé ».

⁵¹ *Le Monde*, 20 février 1957, l'information provient du correspondant particulier du journal à Tunis qui écrit sous un titre éloquent « Paul Cambon est indésirable à Tunis » que la municipalité de Tunis a fait procéder, au cours de la nuit dernière à l'enlèvement du monument élevé à la mémoire de Paul Cambon.

⁵² *Le Monde*, du 21 février 1957, p. 5 d'après une dépêche de l'A.F.P, datée du 20/02/1957. L'entrefilet est intitulé « Un monument aux morts des deux guerres est détruit en Tunisie ». On apprend qu'en « exécution d'une décision prise par la municipalité, le monument aux morts élevé à Aïn Draham à la frontière algéro-tunisienne a été détruit. Il est précisé dans l'entrefilet que « Presque toutes les victimes de 1914-1918 dont il portait les noms étaient des Tunisiens d'origine Khroumire.

⁵³ *Le Monde*, du 22 février 1957, p. 4 d'après une dépêche de l'A.F.P, datée du 21/02/1957. Le texte rappelle qu'après celui d'Aïn Draham, le monument aux morts des deux guerres, qui s'élevait dans un square de la ville européenne de Tunis, a été déboulonné et enlevé dans la nuit du 19 au 20 février 1957 par les services municipaux de la ville.

⁵⁴ *Le Petit matin*, 9 mai 1956. Article en première page intitulé : « La statue du cardinal Lavignerie a quitté hier Tunis pour Carthage ».

vivendi, à l'initiative des Pères Blancs, la statue finira par être découpée au chalumeau et livrée à la récupération⁵⁵. Après avoir été démontée, au mois d'octobre 1956, la Statue de Jules Ferry, a été provisoirement déposée dans un îlot du lac de Tunis en attendant d'être acheminée vers Saint Dié. La statue, propriété de la Municipalité de Tunis, devait être offerte à la ville natale de Ferry⁵⁶. Il semble que cet acte n'a jamais été réalisé⁵⁷.

A Sfax, le buste de Philippe Thomas a pu être préservé de la destruction. Les morceaux qui furent récupérés sont maintenant exposés dans une salle spéciale consacrée à Philippe Thomas, au Centre d'instruction du service biologique et vétérinaire des Armées, à Compiègne⁵⁸. Le Maire de Voissant, le village natal de Paul Bourde, réussira cependant, à sauver celle de Paul Bourde. Elle sera exposée en plein cœur de Voissant jusqu'à son remplacement pour usure par une copie en 1981. Le village de Neyrieu (Saint-Benoit), où est enterré Paul Bourde, revendiqua la restauration de la statue originale. Ce qui fut fait par un marbrier local. Depuis 1994, le buste original de Sfax se trouve donc à Saint-Benoit et sa parfaite copie à Voissant⁵⁹.

À Sfax, le petit square de Paul Bourde existe toujours, on peut même voir encore le support de la statue, face au superbe Olivier Palace (ancien Hôtel des Oliviers). Par contre, rien ne subsiste de la place consacrée à Philippe Thomas qui est en passe d'être complètement réaménagée⁶⁰. Enfin, à Bizerte, après avoir été enlevées, les statues de Roland Garros et du capitaine Madon qui s'élevaient sur des places de la ville, ont été transférées dans l'enceinte de la base militaire aérienne de Sidi Ahmed⁶¹. Nous n'avons pu suivre leur itinéraire après le départ des militaires français suite à l'évacuation de la base de Bizerte en octobre 1963. Une nouvelle histoire a déjà bien commencé depuis quelques années.

III - La mise en place d'une mémoire nationale dominée par le culte de la personnalité de Bourguiba (1957-1987)

Durant les premières années de la Tunisie indépendante, au même moment où on était en train de détruire les symboles d'une mémoire coloniale, un mouvement de mise en place d'une nouvelle mémoire était en marche. Nous avons évoqué plus haut que dès les premiers jours de la période de l'autonomie interne, on avait procédé en décembre 1955 à l'organisation de funérailles nationales pour le leader syndicaliste Farhat Hached après avoir ramené son corps de son île natale pour le mettre dans un mausolée visible à Tunis. Dès 1956, les officiels étrangers en visite dans le pays étaient conviés à le visiter pour rendre hommage à un martyr de la nation assassiné par le colonialisme. Depuis cinquante ans, la date du 5 décembre est devenue une date importante

⁵⁵ Soumille (Pierre), « Le souvenir du cardinal Lavignerie... », op.cit. p. 26.

⁵⁶ *Le Petit matin*, 19 octobre 1956.

⁵⁷ Certains collègues m'ont informé, sans que je puisse m'en assurer moi-même de l'information, que la statue de Ferry se trouve toujours dans le dépôt d'un musée de Tunis.

⁵⁸ Informations communiquées par mon ami Christian Attard, auteur avec Gérard Bacquet d'un CD : *Sfax, La deuxième ville de Tunisie sous le protectorat français (1881-1956)*, qu'il en soit ici remercié pour sa généreuse coopération.

⁵⁹ Idem.

⁶⁰ Nos sources sur ces événements sont les journaux : *La Presse* et *France-Soir*, le bulletin *La Diaspora sfaxienne*, complétés par une collecte de renseignements auprès des lieux où sont aujourd'hui les statues.

⁶¹ Gharsallah, (Fayçal), *Les Français de Bizerte* ...op.cit

de la mémoire nationale ; elle est le plus souvent, fêtée par tous les partis politiques, la centrale syndicale et par la population dans la concorde. Cependant, il arrive aussi que cette occasion mémorielle devienne (en fonction des rapports du moment) un objet de discorde entre gouvernement et syndicalistes. Un autre anniversaire d'assassinat politique est lui aussi amplement célébré depuis les premières années de l'indépendance, il s'agit du militant Hédi Chaker, mort à Nabeul le 13 septembre 1953. Dans l'ère de l'indépendance, le premier anniversaire de cet assassinat célébré le 13 septembre 1956, en grande pompe à Sfax (la ville natale du défunt) a été l'occasion pour inscrire son nom sur l'ancienne avenue de la République. Le Boulevard de France est baptisé Boulevard Farhat Hached et la Place Jérôme Fidèle, devint la Place de l'Indépendance⁶². Les dates d'assassinat de militants nationalistes sont désormais devenues des journées de commémoration de luttes commune contre le colonialisme : organisées en présence des hauts responsables du nouvel État, ils sont pour ces derniers l'occasion privilégiée pour leurs discours mobilisateurs visant à maintenir l'enthousiasme de la population pour la lutte contre le sous-développement. Cependant, à partir de 1957 c'est la journée du 9 avril qui sera la date symbolique retenue au niveau national comme étant la fête des martyres⁶³ et commémorant les affrontements avec les autorités qui s'étaient déroulés en pareil jour en 1938. Il faut également préciser qu'en plus des victimes tombées ce jour là, Bourguiba a été lui-même arrêté et il restera emprisonné jusqu'au mois d'avril 1943.

Le déroulement de l'année va se rythmer par la combinaison de deux types de chronologies festives : les fêtes religieuses et les fêtes nationales qui vont remplacer les fêtes françaises les fêtes de la famille husseinite. La majorité des nouvelles fêtes officielles seront articulées autour de l'itinéraire personnel et des combats de Bourguiba, baptisé le combattant suprême dans la libération du pays. La date de sa naissance⁶⁴ et toutes les dates de ses multiples arrestations seront également des dates commémorées et elles seront des jours fériés⁶⁵.

Cependant, la date la plus significative considérée comme celle de la fête nationale ne correspondait pas avec la date de l'indépendance, le 20 mars 1956, elle est celle du grand retour de Bourguiba dans son pays, le 1^{er} juin 1955. Pour beaucoup d'observateurs, cette fétichisation de la date du 1^{er} juin avait plus d'une explication. Ce retour triomphal devait effacer les autres retours effectués par d'autres chefs nationalistes tel que le retour d'exil du dirigeant Abdelaziz Thaalbi⁶⁶ le 8 juillet 1937 ou bien celui de son rival Ben Youssef en septembre 1955. Ce dernier

⁶² *Le Petit Matin*, 14 sept. 1956, « A Sfax, anniversaire de l'assassinat de Hédi Chaker », la cérémonie a eu lieu en présence de la majorité des membres du gouvernement, exempté Bourguiba qui était en visite en France.

⁶³ Goussaud-Falgas (Geneviève), *Français de Tunisie. Les dernières années du protectorat*, Editions Alain Sutton, 2004, p. 96.

⁶⁴ Selon le témoignage de Tahar Belkhoja, *Les trois décennies* ...op.cit. A ses yeux, la nation tunisienne était « née », le 3 août 1903, date présumée de sa naissance. (repoussée 1901 par ses proches). A Monastir, des festivités étaient rituellement organisées au mois d'août pour exprimer « la reconnaissance de la nation envers son libérateur », il incitait ses collaborateurs à continuer à célébrer le 3 août après sa mort et « indéfiniment ».

⁶⁵ Le 3 sept. 1934, était une autre date clé pour Bourguiba, celle de sa déportation vers le sud. Le 18 janvier 1952 était la date de son arrestation puis sa déportation qui se poursuivront jusqu'à son retour victorieux le premier juin 1955.

⁶⁶ Tahar Belkhoja, *Les trois décennies Bourguiba*...op.cit. p. 12 « Bourguiba arrive de Marseille à Tunis sur le paquebot Ville d'Alger...tout seul, s'avança vers la passerelle, agitant de son bras levé un grand mouchoir blanc pour saluer son peuple ...c'est une scène qui efface une autre, une autre retour le 8 juillet 1937. Une scène comparable avait déjà a eu lieu. A bord du vapeur *Gouverneur Jonnart*, Cheikh Thaalbi, une grande figure nationaliste avait débarqué de la même façon à la Goulette, en agitant aussi un grand mouchoir bleu. A cette date, Bourguiba qui était

contesta l'accord de l'autonomie interne dont Bourguiba était avec Pierre Mendès-France, l'artisan. Un détail particulièrement intéressant sur cet accord : comme Bourguiba n'avait pas de charge officielle, ce fut Tahar Ben Ammar président du conseil qui signa avec le représentant de la France, les accords de l'autonomie interne le 3 juin et le protocole de l'indépendance le 20 mars 1956. En agissant ainsi sur les dates, Bourguiba a essayé de « jouer » avec la mémoire nationale en donnant plus de place à des commémorations d'événements où il pouvait être plus visible seul sur le devant de la scène comme ce fut le cas le premier juin 1955, il a voulu ancrer l'idée que l'histoire récente de la Tunisie se confond avec son histoire personnelle. De ce fait, il va favoriser la mise en place d'une politique mémorielle tournant autour de sa personne. Dès le mois de novembre 1956, la photo d'un buste du président Bourguiba est publiée en première page d'un journal qui se disait indépendant⁶⁷. La pratique de la mise des bustes de Bourguiba va s'étendre au cours des années suivantes. Petit à petit il était devenu un usage d'installer le buste de Bourguiba dans le hall des lieux publics, Instituts... Ses statues, étaient érigées dans presque toutes les places des villes. Elles prenaient des formes différentes en fonction du lieu. A Monastir, sa ville natale, la statue qui lui a été érigée devant la Mairie, le représentait en collégien, même s'il avait fait toutes ses études à Tunis et ensuite à Paris. A Tunis, (Place d'Afrique), sur les mêmes lieux occupés, jadis, par la statue de Jules Ferry de 1899 à 1956, il était représenté par une statue équestre pour rappeler son retour au pays le 1^{er} juin 1955. Une autre statue équestre lui a été érigée sur la grande place de Menzel Bourguiba (ancienne Ferry ville). Sur la grande place de la ville de Tabarka, il était représenté assis sur un rocher pour rappeler son exil dans l'île de la Galite, toute proche de cette ville du Nord ouest de la Tunisie. Son nom est présent dans tous les lieux et espaces. Dans toutes les villes, dans tous les villages, la rue principale portait son nom. Ferry Ville (du nom de Jules Ferry) avait été rebaptisée Menzel Bourguiba. La petite cellule où il avait été interné, à la prison militaire de Tunis, était devenue un petit musée qu'il faisait visiter à ses hôtes étrangers. En 1965, à l'occasion de son voyage dans dix pays d'Afrique, une avenue portant le nom Bourguiba a été baptisée dans chaque capitale visitée⁶⁸. Il pensait que son épopée personnelle devait prendre une place définitive dans l'histoire de la Tunisie. Toujours d'après le témoignage d'un de ses ministres qui l'a longtemps côtoyé, au Palais présidentiel de Carthage, il avait fait dresser dans la salle du Conseil des ministres, les effigies de ce qu'il considérait à ses yeux comme étant les héros de la Tunisie : Hannibal (Général carthaginois 247-183 avant JC, Jugurtha, (Roi de Numidie, ennemi des Romains 160-104 avant JC), Ibn Khaldoun et Saint Austin (Evêque chrétien africain, 354-430). Un cinquième piédestal attendait son propre buste⁶⁹. Tout en se comparant à ces différents héros, Bourguiba avait ses préférences⁷⁰. Il était persuadé qu'il allait vivre longtemps, mais comme il savait que cela arriverait un jour, il s'efforça de régler lui-même tous les détails du grand événement. Bourguiba n'était pas du tout fataliste, mais l'éternité morale devenait une obsession chez lui. À Monastir, « la ville souvenir », il a fait édifier depuis les années soixante, un somptueux

à son attente au bas de la passerelle avait été impressionné par ce tableau. En 1955, il a voulu reproduire cette scène en l'améliorant et ce en fondant dans la foule qui l'attendait en montant à cheval.

⁶⁷ *Le Petit matin*, 8 novembre 1956. Un titre est écrit sous la photo : « Un buste du président Bourguiba a été très admiré ».

⁶⁸ Belkhoja, Taher, *Les trois décennies Bourguiba*, Arcantères –Publisud, 1999 (deuxième édition), p. 29.

⁶⁹ *Ibid.* p. 29.

⁷⁰ *Ibid.* Toujours d'après le témoignage de Belkhoja, « Bourguiba se sentait plus proche de Jugurtha et d'Hannibal. Par rapport à Djurgurtha, il considère qu'il est le Jugurtha qui a réussi. Au Général carthaginois, il vouait un tel culte qu'il s'était mis en tête de ramener ses cendres à Tunis. Lors de la visite privée en Turquie en 1968, il ne réussit pas à convaincre les dirigeants à l'autoriser à ramener les restes d'Hannibal en Tunisie ».

mausolée qu'il ne cessa de réaménager. (Peut-être croyait-il à la légende selon laquelle « toute tombe, une fois terminée, n'attend pas longtemps son destinataire »⁷¹. Plusieurs fois, il modifia les phrases qui devaient être inscrites dans la pierre et sur les boiseries, son architecte Clément Cacoub, dut aller partout dans le monde visiter les plus célèbres monuments funéraires. Mais certains de ses proches conseillers lui ont intimé, une fois inhumé à Monastir, ville se trouvant à 160 km de Tunis, il risquait d'être oublié ! On le convainquit en 1980, que la sépulture du combattant suprême ne pouvait être que dans la capitale. Le projet n'a pas eu de suite. Allant jusqu'au bout dans la gestion de la façon avec laquelle il devait être mémorisé par les siens, il s'intéressa lui-même à la question du cérémonial des ses funérailles. Toujours d'après le témoignage du ministre Belkhoja, nous apprenons qu'en 1972, il envoya son ministre des affaires étrangères à Moscou, porteur d'une lettre à Brejnev, pour lui demander le secret de la momification, Masmoudi revint bredouille⁷². En 1976, il fit confectionner son cercueil. En janvier 1977, il confia à ses trois fils « Tahar Belkhoja, Mohamed Sayah et Bourguiba Junior », le programme selon lequel devraient être organisées ses prestigieuses funérailles⁷³.

L'État national issu de la lutte contre le colonialisme s'était résolument engagé à assurer le développement économique et social du pays, la prospérité de ses citoyens afin de rattraper le retard accumulé par la double hégémonie du colonialisme étranger et par le conservatisme intérieur. Dans cette action tournée vers la réalisation d'un avenir meilleur, le recours à l'évocation du passé colonial ainsi qu'au conservatisme qui a longtemps marqué la société tunisienne, ont souvent servi de contre modèle, de repoussoir pour un passé auquel il ne fallait plus revenir. C'est ainsi qu'un type particulier de modernité était inscrit à l'ordre du jour. Il visait l'universalisme en faisant table rase d'un passé chargé dans tous les domaines de la vie publique et privée. Il fallait tourner le dos aussi bien à l'héritage colonial qu'aux séquelles du conservatisme social. Les deux maux, ont été jugés comme responsables du retard historique dans lequel s'est trouvé le pays. Même si dans une première étape, il a été question de tout raser aussi bien au niveau du patrimoine matériel qu'immatériel dans un désir de construire un nouveau monde selon les normes internationales, vite on est revenu à une politique plus prudente qui fait une certaine « sélection de ce qui est digne et opportun d'être gardé pour l'avenir ». C'est comme si pour mieux mettre le grand leader en position dominante, au sein d'un aréopage d'hommes illustres qu'on a décidé de porter sur les plaques des noms de rues, des noms d'écrivains et de penseurs tunisiens, de figures du mouvement national, des grandes dates de la lutte de libération nationale (9 avril, 18 janvier, 1^{er} juin, 20 mars...). A ces changements qui se firent du jour au lendemain, devaient s'en ajouter d'autres qui en quelques années, donnèrent de nouveaux traits à l'ancienne ville coloniale. La Tunisie indépendante va choisir « ses Français ». Elle s'est voulue reconnaissante à ceux qui l'avait aidée dans sa lutte pour se débarrasser de la colonisation. C'est ainsi que le nom de Pierre Mendès-France va figurer dans plusieurs plaques de Places publiques et noms de rues. Sa photo avait orné durant plusieurs décennies le bureau du

⁷¹ Ibid.

⁷² Belkhoja, *Les trois décennies Bourguiba...* Op.cit. p. 33.

⁷³ Ibid. p.34 « Dès sa mort, Bourguiba Junior devait informer une série de chefs d'Etat, dont il dresserait la liste, afin que le maximum d'entre eux puisse venir. Pour cela, il convenait de différer de deux jours, après l'annonce de son décès, le déroulement des obsèques. Et surtout parce qu'il fallait associer au deuil la Tunisie entière, son corps devait être amené lentement, solennellement, de Carthage à Monastir. Ne laissant rien au hasard, il avait divisé le parcours de 140 kilomètres entre les deux ville, de façon que chacun des vingt gouvernorats soit chargé de faire transporter son cercueil sur une distance égale »

Président Bourguiba au palais de Carthage. Elle a été bien visible pour les téléspectateurs qui regardaient tous les soirs le télé-journal qui commençait par montrer les activités du président Bourguiba. D'autres personnalités françaises vont avoir droit à des rues telles qu'Alain Savary ou Edgar Faure. Le nom de Charles de Gaulle qui avait pris depuis la fin de la Seconde guerre la place de la rue d'Italie ne va subir de changement, malgré les tensions et les malentendus qui marquèrent les relations entre les deux hommes et plus particulièrement au moment de la crise de Bizerte au mois de juillet 1961. Cette reconnaissance va s'étendre à des Français de Tunisie qui avaient soutenu les nationalistes et plus particulièrement Bourguiba. C'est ainsi que le nom d'une rue va être donnée à la militante socialiste et féministe Eva Fichet qui s'est fait connaître par ses articles portant le pseudonyme Eve Nohelle. Plus tard, un nom de rue va être donné à son frère André Duran Angliviel, lui aussi militant socialiste et grand défenseur de la cause tunisienne.

Mais cette reconnaissance mémorielle était volontairement sélective : elle concernait un certain nombre de figures nationalistes et beaucoup de compagnons de Bourguiba. Elle s'est faite dans une ambiance autoritaire et n'a pas tenu à intégrer dans la mémoire nationale l'ensemble des composantes de la mémoire collective. C'est ainsi que les récits sur le passé de la lutte anti-coloniale, racontés par le président Bourguiba, ont été souvent marqués par un désir inconscient ou non de vouer à « l'oubli historique » aussi bien certains de ses compagnons de combat et d'autres forces politiques qui ont contribué à l'indépendance du pays. Au cours de la première période de la Tunisie indépendante, plusieurs lieux de mémoire ont changé de noms : des rues, des places, des noms de villes, vont être « nationalisés », les nouvelles appellations étaient le plus souvent exclusives et n'aidaient pas à ouvrir les voies à une identité plurielle. Voulant éviter à jamais que le pays ne retombe dans l'anarchie, Bourguiba s'identifia à l'histoire du pays et empêcha de fait toute autre lecture de l'histoire, autre que celle prônée par lui. C'est pour cette raison que juste après son éclipse du pouvoir en 1987, nous avons assisté à la prolifération d'un certain nombre de publications (mémoires, journaux de vies, témoignages...) qui ont été l'œuvre de témoins ou de leurs descendants qui ont été marginalisés par Bourguiba. Avec tout l'intérêt que ces témoignages présentent et qui éclairent certainement d'autres aspects de l'histoire de la Tunisie, force est de constater que ces récits portent le plus souvent des charges émotionnelles et des réactions subjectives. Bien souvent, nous remarquons que tel paragraphe, tel chapitre ont été conçus par leurs auteurs pour réfuter, nuancer la version donnée par Bourguiba dans ses discours antérieurs. Notre propos tentera de baliser les étapes et les mutations de cette politique mémorielle depuis l'indépendance de la Tunisie en 1956. Un grand travail attend les historiens tunisiens de la période contemporaine, afin de comparer et de recouper les différents récits et témoignages, afin de tenter de situer les frontières des différentes entreprises en cours d'élaboration par plusieurs acteurs qui agissent des fois par l'organisation de « l'oubli collectif » pour favoriser de nouvelles écritures dans un paysage hérité du passé. L'analyse de ces expériences mémorielles montre qu'à force de vouloir éloigner les démons et de les jeter dans l'oubli, inconsciemment, on ne fait que les faire revenir à nouveau sur la scène publique.

IV- « Rééquilibrage » de la mémoire et apparition des nouveaux symboles : 1987-2000.

Dès les premiers mois après le changement politique intervenu en Tunisie en novembre 1987, la mémoire de Bourguiba est « appelée à la raison ». Ses statuts vont disparaître du paysage urbain avec une rapidité qui rappelle l'engouement pris au départ pour les mettre. Tout se passe

sans que cela choque ou provoque de protestations (du moins publiques) de la part de ceux qui avaient longtemps fait des louanges à son œuvre historique. Les seules mises en garde étaient apparues dans les journaux d'opposition, écrites le plus souvent par des personnes qui avaient osé critiquer à temps la frénésie des statues et des monuments construits en hommage à Bourguiba⁷⁴. La statue équestre de l'avenue Bourguiba est déboulonnée dès le mois de juin 1988, soit huit mois après le changement politique de novembre 1987. La statue de Jules Ferry après l'indépendance de la Tunisie est restée à sa place pour presque la même durée. La différence est que la statue de Bourguiba part pour la Goulette, port où il avait débarqué le premier juin 1955 pour être et où accueilli après une période d'exil par une foule en liesse. Ses statues n'occupent plus les places centrales des villes tunisiennes après avoir élu domicile durant plusieurs décennies, seule la statue de l'écolier va rester à Monastir et celle de l'exil va demeurer au centre de la ville de Tabarka. Le Stade Bourguiba d'El Menzah (Tunis), retrouve un nom plus sobre : stade olympique d'El Menzah. Mais Menzel Bourguiba, ville qui porte son nom va résister à l'assaut contre la mémoire de Bourguiba et garde son nom. Les adversaires politiques de Bourguiba, par contre, retrouvent désormais une place dans la mémoire nationale : Salah Ben Youssef, grand dirigeant nationaliste, qui s'est opposé à la façon prônée par Bourguiba pour trouver une issue négociée au conflit tuniso-français. Devenu un opposant déclaré à la ligne de Bourguiba, il a été obligé de quitter le pays en janvier 1956 pour se réfugier au Caire. Il a été assassiné à Francfort en 1961. Après le changement politique survenu en 1987, son nom revient à la surface et plusieurs articles lui sont consacrés dans les journaux du nouveau pouvoir. Sa dépouille est rapatriée en Tunisie avec une cérémonie officielle. Son nom est porté par une avenue se trouvant dans un quartier périphérique, mais pas au centre ville. Mohieddine Klibi, chef d'un autre parti nationaliste (Parti Vieux Destour) mort en exil et longtemps resté dans l'oubli, va voir son nom porté par une rue dans un quartier de Tunis. Le nom de Hassen Saadaoui (militant communiste, décédé en janvier 1963 dans les locaux de la police, suite à son arrestation) sera donné à une autre rue du même quartier d'El Manar au nord de Tunis. Pendant que se faisait ce rééquilibrage de la mémoire nationale, une nouvelle mémoire se met doucement en place. Elle se manifeste tout d'abord à travers la célébration de l'anniversaire du changement politique intervenu le 7 novembre 1987. Cette date a vite pris une place dans le calendrier des fêtes nationales et est devenue un jour chômé. Elle a également baptisé l'un des principaux axes routiers qui traverse la capitale tunisienne d'est en ouest et enfin a été donnée au grand complexe sportif construit au sud de la capitale, qui fut inauguré en 2001, à l'occasion de l'organisation des jeux sportifs méditerranéens. Le nouveau régime ne met pas en place une politique d'édification de statues en hommage au Président de la république. Cependant, il se fait de plus en plus présent dans les rues et places des villes du pays, à travers des photos plus ou moins imposantes. La nouvelle ère politique que vit la Tunisie est plus présentée par des monuments symboliques tels ces horloges omniprésentes insinuant l'importance du temps et la nécessité de se mettre à l'heure des changements importants que vit le pays. Enfin, ce qui caractérise un certain nombre

⁷⁴ *Ettarik Eljadid* (La nouvelle voie), 29 juin 1988, (hebdomadaire du parti communiste tunisien), signé par Hatem Chaabouni. L'article informe le lecteur sur la vaste campagne qui vient d'être lancée pour le déboulonnage des statues de Bourguiba et les initiatives signalées pour le changement des noms de rues. L'article met en garde contre les risques de la politique de la table rase que pourrait donner lieu tout excès dans la mise en place d'une telle pratique, même si elle marque la fin de « l'hégémonie symbolique » d'un homme que le pouvoir a hypertrophié. L'auteur considère aussi que Bourguiba doit prendre la place qui lui est dévolue dans l'histoire du pays comme premier président de la Tunisie indépendante, évitant à la fois toute sacralisation ou profanation.

de monuments récents, c'est l'insertion de la Tunisie dans les valeurs universelles qui se matérialise par la présence du globe terrestre dans les nouveaux monuments récemment édifiés⁷⁵.

En conclusion, nous pouvons affirmer que l'usage du monument a accompagné l'entrée de la Tunisie dans la modernité. Depuis le dernier quart du XIXe siècle, il est devenu un élément du paysage visuel qui s'offre aux habitants du pays. Comme partout ailleurs, il a pour but « de conserver toujours présent et vivant dans la conscience des générations futures le souvenir d'une telle action ou d'une telle destinée ». Cependant, selon les périodes historiques traversées par le pays, la fonction qui lui a été assignée a changé d'objectifs en fonction des pouvoirs en place. À travers les monuments, la colonisation triomphante a cherché à doter les populations soumises d'une nouvelle mémoire rappelant son œuvre civilisatrice. Les régimes politiques issus de la décolonisation ont continué cette pratique mémorielle par un double mouvement : celui du déboulonnage des édifices anciens, afin de raser une mémoire rivale et celui de l'érection de nouveaux monuments pour marquer de nouveaux territoires de la mémoire. L'historien se doit d'observer, de suivre et de recenser les changements opérés dans les édifices destinés à perpétuer le souvenir des anciens, mais il se doit surtout d'analyser et d'interpréter ces mutations matérielles comme étant un discours et un usage du passé exprimés par les détenteurs actuels du pouvoir politique.

Bibliographie

- Attard (Christian) & Bacquet (Gérard), *Sfax, La deuxième ville de Tunisie sous le protectorat français (1881-1956)*, CD-rom, Toulouse, 2006.
- Belkhoja (Taher), *Les trois décennies Bourguiba*, Paris, Arcantères-Publisud, 1999 (deuxième édition).
- Choay (F.), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.
- Bruneau (Michel) et Papoulidis (K.), *La mémoire de l'hellénisme réfugié : les monuments commémoratifs en Grèce (1936-2004)*, Thessalonique, 2001.
- Dupuy (Aimé), « Esquisse d'une histoire des statues et monuments français d'Afrique du Nord au cours de l'ère coloniale », *L'information historique*, n° 3, mai-juin 1973, pp. 122-127.
- Goussaud-Falgas (Geneviève), *Français de Tunisie. Les dernières années du protectorat*, Éditions Alain Sutton, 2004.
- Hayoun (Lina) (direction et coordination), *Annuaire International du Lycée Carnot de Tunis*, Paris, 2006.
- Kazdaghli (Habib), « La communauté russe de Tunisie 1920-1956 », in *Rawafid*, revue de l'Institut Supérieur de l'Histoire du mouvement national, n° 3, 1998.
- « La Chapelle "Saint-Louis" à Carthage 1830-1950 : Visées coloniales et domination symbolique », in *Revue d'Histoire Maghrébine*, n° 89-90, Publication de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique, 1998.

⁷⁵ Le globe terrestre est nettement présent dans le monument édifié sur la Place des Droits de l'Homme (Avenue Mohamed V à Tunis), dans le monument visible à la sortie sud de la capitale tunisienne sur l'autoroute N°1, qui a été dédié au sport, à l'occasion de la coupe mondiale de hand-ball organisée à Tunis en 2004, et dans le monument édifié au Kram (banlieue de Tunis), en face du palais qui abrita en novembre 2005 la seconde phase du sommet mondial de la société de l'information (SMSI).

Lambert (Paul), *Gens et choses de Tunisie, dictionnaire illustré*, Tunis, 1912.

Milo (Daniel), « Le nom des rues », in *Les lieux de mémoire* (sous la direction de Pierre Nora).

Riegl (Aloïs), *Le culte moderne des monuments*, première édition en all. 1903, réédité en français, Paris, Seuil, 1984, p. 35.

Sebag (Paul), *Tunis, Histoire d'une ville*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Soumille (Pierre), « Le souvenir du cardinal Lavignerie (1825-1892) à travers l'histoire de ses statues, passées et présentes, érigées en France et au Vatican, en Algérie et en Tunisie », In *La Diaspora sfaxienne*, n° 29, 1995, pp. 4-28.

Journaux et revues :

France : *Le Monde* (1956-1957), *France-soir* (1956-1957), *La Diaspora sfaxienne* (1995), *L'Information historique* (1973).

Tunisie : *Le Petit-Matin* (1956-1957), *Réalités* (2006), *Ettarik El Jadid* (1988), *Revue d'Histoire maghrébine* (1998), *Rawafid* (1999) Revue de l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement national.